26/03/2015

A nos parties prenantes:

Nous reconnaissons qu'une exigence clé pour la participation au Pacte mondial des Nations Unies est la rédaction annuelle et la communication d'une Communication sur le Progrès (COP); comprenant une déclaration de soutien continu de notre Président au Pacte mondial des Nations Unies, une description des mesures pratiques à l'égard des principes du Pacte mondial des Nations Unies, et d'une mesure des résultats ou des résultats escomptés.

Nous sommes en retard dans la création, le partage et l'affichage de notre rapport de la COP en raison d'une période intense d'audit de renouvellement de nos certifications ISO 9001 :2008, ISO 14001 :2004 et OHSAS 18001 :2007.

Nous demandons par la présente une période de prolongation afin de pouvoir poster une COP qui décrira au mieux les efforts et les progrès mis en œuvre dans le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies .

Notre nouveau rapport de COP sera posté sur le site du Pacte mondial des Nations Unies le 26/06/2015 au plus tard, dans le respect des 90 jours de délais accordés.

Cordialement,

Julien CLARENS Responsable QHSE